

10 DOSSIER DE LA SEMAINE

Locataire et écolo, c'est possible

HABITAT L'office public Val Touraine Habitat veut sensibiliser au développement durable. 4 200 logements verront leur performance énergétique améliorée d'ici 2016.

Val Touraine habitat, 22 000 logements en Indre-et-Loire, s'est doté d'un nouveau credo. L'organisme public de l'habitat veut « bâtir un avenir durable et solidaire ». Dont acte : depuis septembre 2009, Val Touraine habitat a juré fidélité à son "Agenda 21", « un projet global et concret, dont l'objectif est de mettre en œuvre de manière pérenne le développement durable », selon la définition de l'Ademe, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Le début d'une longue histoire qui était devenue « nécessaire et utile » reconnaît François Cornuz, directeur général de Val Touraine habitat, bien conscient du fait qu'un office public se doive de « montrer l'exemple ». Autrement dit, la structure entend bien assumer les responsabilités qui lui incombent. De quoi s'agit-il ? « De mesures concrètes » mises en œuvre dans les programmes de construction. « Le cahier des charges a été reconfiguré, en incluant du photovoltaïque, du solaire thermique et une meilleure isolation. En 2010, tous nos nouveaux logements seront BBC, bâtiment à basse consommation » assure François Cornuz. Le développement durable, une priorité onéreuse pour l'office public de l'habitat : le BBC coûte en moyenne de 15 à 20 % plus cher que l'habitat traditionnel. Mais qui dit investissement aujourd'hui dit économie demain, puisque Val Touraine habitat espère ainsi faire baisser la consommation énergétique de ces locataires.



Le bâtiment BBC J. Pradier, à Joué-les-Tours, dont la première pierre a été posée le 3 mars.

BBC, photovoltaïques... L'office public de l'habitat serait donc aujourd'hui adepte de la "green attitude", mais il ne faut pas y voir là qu'une simple action de communication. La démarche est globale, et Val Touraine habitat se retrousse aussi les manches pour ces locataires actuels. 60 millions d'euros supplémentaires vont être consacrés à l'entretien du parc existant, et d'ici 2016, 700 logements par an seront passés au peigne fin, « afin de faire baisser le coût de la consommation d'énergie et donc de réduire l'émission de gaz à effet de serre », précise François Cornuz. Travaux d'isolation, pose de double-vitrage ou de VMC, au delà des aspects techniques, Val Touraine habitat espère faire changer les comportements, « sans céder au catastrophisme ». Une demi-douzaine de forums ont réuni 800 locataires, cet hiver, et l'office public aura aussi pignon sur jardin dans le cadre du Forum sur le développement durable, à Tours. Aller au devant des locataires : c'est là toute

l'originalité de la démarche. Souvent perçues comme réservées aux ménages propriétaires, capables d'investir, les économies d'énergie, deviennent, avec Val Touraine habitat (aussi) l'affaire des locataires. Car le développement durable, avant tout, passe par l'acquisition de gestes simples. Avant de rêver aux panneaux solaires, en partant, commençons donc par éteindre la lumière.

Claire Robin

Val Touraine habitat sera au forum du développement durable, à Tours, le 3 avril au Jardin de la préfecture, de 10h à 12h, l'office public présentera son Agenda 21, de 14h à 16h, rencontre sur le thème "Bonnes pratiques et économies dans mon logement", et de 16h à 18h, temps d'échange avec François Cornuz, directeur général de Val Touraine habitat. Tél : 02 47 87 15 08 et www.valtourainehabitat.fr

Le petit guide des bonnes pratiques

Côté particuliers. Réduire sa facture énergétique grâce à des travaux de rénovation thermique, qui peuvent être financés par un éco-prêt à taux zéro et au crédit d'impôt sur le développement durable. Favoriser le jardinage naturel en préférant le compost naturel et en évitant les espèces envahissantes. Réduire ses déchets grâce au compostage et en évitant textiles et sacs jetables, emballages en tous genres. Bien consommer, en privilégiant les produits issus de l'agriculture biologique, sans pesticides, sans OGM et sans engrais chimiques. A partir de 2011, un affichage CO2 des produits de consommation figurera sur tous les produits. Favoriser les transports en commun (principalement le train), le covoiturage ou choisir un véhicule émettant moins de 120 g de CO2/km pour bénéficier du bonus écologique.

Côté entreprises. Redéfinir sa stratégie pour mettre la responsabilité sociale de l'entreprise au cœur de son action : proposer, par exemple avec le comité d'entreprise, des séjours en hébergements touristiques écolabellisés. S'intéresser aux dimensions sociales, éthiques et environnementales au lieu de s'intéresser uniquement aux critères financiers, en choisissant l'investissement socialement responsable. Réduire ses déchets et établir un diagnostic de la consommation d'énergie.

Côté collectivités. Faire de sa commune une ville durable en améliorant la performance énergétique des bâtiments publics et en développant les transports en commun en site propre. Mettre en place une gestion différenciée des espaces verts pour valoriser la biodiversité. Réduire les ordures ménagères de 7 % en cinq ans, comme le préconise le Grenelle de l'environnement.